

L'édito du Maire

Une perte indescriptible

Nathalie Lantenois nous a quittés à l'issue d'un rude combat contre la maladie. J'ai une pensée émue pour sa famille, notamment pour Daniel son mari et ses enfants Jérémie, David, Lidwine, Léa-Laure. Elle nous manquera à titre personnel et dans son engagement pour la commune. Elle était Adjointe à l'urbanisme mais son action allait bien au-delà. Engagée au CCAS, elle s'occupait notamment des opérations auprès des « anciens ». Son implication était forte dans la gestion des salles et la réalisation des états des lieux, une tâche contraignante. Cette femme de caractère savait s'affirmer, avec elle, les choses étaient claires. Elle savait aussi se porter volontaire, arrangeante dans bien des domaines tout en restant discrète. Elle a contribué au bon fonctionnement de notre village jusqu'au bout de ses forces.

Merci pour tout Nathalie, pour ce qui s'est vu et pour le reste.

Le Maire, Vincent Fiétier

Les échos du conseil municipal

Conseil du jeudi 23 septembre 2021

Présent-e-s : Mmes et MM. Philippe BRECHENMACHER – Sylvie CATTET – Vincent FIETIER – Annette GIRARDCLOS – Aline GUY-CHAUVILLE – Stéphane HAEHNEL – Patrick JEHL – Barbara KURTZMANN – Guy RENOUD – Frédéric SALVI – Esther VOUILLOT

Secrétaire de séance : M. Patrick JEHL

Absents-e excusés : Mme et MM. David BOURDIER, Fabien MULIN, Stéphane SAUCE, Bettina TROUDE

*Pouvoirs : David BOURDIER à Vincent FIETIER
Fabien MULIN à Annette GIRARDCLOS
Bettina TROUDE à Guy RENOUD*

M. Fabien MULIN remplace Mme Nathalie LANTENOIS

[Approbation du procès-verbal du 1^{er} juillet 2021 :](#)

Unanimité

[Demandes d'autorisations d'urbanisme :](#)

Ont été déposées :

- Quatre demandes de permis de construire
- Seize demandes de déclarations préalables

[Chauffage du presbytère et de la salle dite « René Tatu » - Convention avec l'Association Diocésaine de Besançon :](#)

Une convention a été mise en place par délibération n° 30-21. Certains points devaient être clarifiés, notamment la répartition des charges en fonctionnement et en investissement.

Une nouvelle convention est proposée au vote du Conseil municipal.

13 pour, dont 3 pouvoirs, et 1 abstention

[Budget principal – Décision modificative n° 1 :](#)

Il s'agit d'ajuster les dépenses et recettes dans la section de fonctionnement du budget principal (dépenses courantes). Les membres de la commission Finances ont examiné et donné un avis favorable à cette décision modificative n° 1.

Unanimité

[Budget annexe « exploitation forestière » - Décision modificative n°2 :](#)

Les ventes de bois sont toujours plus importantes à cause des coupes sanitaires. Cela entraîne un peu plus de recettes et beaucoup plus de dépenses. Les membres de la commission Finances ont examiné et donné un avis favorable à cette décision modificative n° 2.

Unanimité

[Projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 – Délibération contre le projet de contrat proposé par l'Etat :](#)

Le Gouvernement prépare le prochain contrat 2021-2025 avec l'ONF. Le président de la Fédération des Communes forestières a été reçu par les cabinets des Ministres de l'agriculture, de la transition écologique et de la cohésion des territoires afin de lui présenter ce contrat et les points suivants :

- « *Un soutien complémentaire des Communes propriétaires de forêts sera sollicité. Cette contribution est prévue à hauteur de 7.5 M€ en 2023 puis de 10 M€ en 2024-2025, une clause de revoyure étant prévue en 2022 pour confirmer cette contribution et en définir les modalités.* »
- « *Adapter les moyens de l'ONF en cohérence avec la trajectoire financière validée par l'Etat, notamment en poursuivant sur la durée du contrat la réduction de ses effectifs à hauteur de 95 emplois à temps plein / an...* »

Le Conseil municipal décide :

- D'exiger le retrait immédiat de la contribution supplémentaire des Communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF,
- D'exiger la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025,
- De demander que l'Etat porte une vraie ambition pour les forêts françaises,
- De demander un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face (contre les suppressions de postes).

Unanimité

[Département du Doubs – Fonds d'aide aux accédants en difficulté \(F.A.A.D.\) :](#)

Le F.A.A.D. est destiné à soutenir les accédants à la propriété en difficulté dans leur projet immobilier par un accompagnement social et par une aide financière.

La Commune est sollicitée par le Département pour une participation au F.A.A.D. à hauteur de 0.30 € / habitant pour 2021, soit 385.80 €.

Le Conseil municipal décide de participer à ce fonds d'aide.

Unanimité

[Département du Doubs – Fonds de solidarité pour le logement \(F.S.L.\) :](#)

Le F.S.L. a pour objectif d'aider les ménages en difficulté, en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence à accéder à un logement décent. Le Département a sollicité la Commune pour une participation au fonds de solidarité pour le logement à hauteur de 0.61 € par habitant pour 2021, soit 784.46 €.

Le Conseil municipal décide de participer à ce fonds d'aide.

Unanimité

[Grand Besançon – Convention d'autorisation de passage, d'entretien et de balisage des sentiers de la grande boucle VTT](#)

Le Grand Besançon a décidé de mettre en place une grande boucle VTT sur son territoire. Son itinéraire sera de 200 km

à travers 39 Communes de GBM et 8 Communes limitrophes du territoire.

Le Conseil municipal décide d'approuver la convention d'autorisation de passage, d'entretien et de balisage sur le domaine privé communal d'une Commune membre de GBM.

Unanimité

[Grand Besançon – Convention relative à l'évolution du dispositif de l'aide aux communes et à la mise en place de nouveaux services :](#)

Trois nouveaux services intègrent la convention existante.

Le Conseil municipal se prononce favorablement sur l'adhésion de la Commune au dispositif d'aide aux Communes au niveau 2b.

Unanimité

[Indemnité de gardiennage de l'église communale :](#)

Une indemnité de gardiennage de l'église communale est versée au prêtre de Nancray. Celle-ci est fixée à 479.86 € par l'Etat.

Le Conseil municipal décide de verser cette somme pour l'année 2021 à M. l'Abbé Anthony CHOPARD, résidant à Nancray.

Unanimité

Les informations municipales diverses

Les ATSEM, au cœur de l'école

L'école a repris ! Après de grandes vacances bien méritées pour les enfants, ils ont retrouvé le chemin de l'école. A la maternelle, les ATSEM les ont accueillis avec bienveillance. Cathy et Catherine (remplaçante) ainsi que Mireille accompagnent et écoutent les enfants en classe comme pendant la récréation. Elles apportent une aide nécessaire aux enseignantes avec professionnalisme. Nous espérons que l'épidémie ralentira pour les soulager un peu du ménage (très pesant depuis juin 2020) et pour pouvoir, enfin, sourire aux enfants sans masque !

Affouage

Il est possible d'exploiter une parcelle de bois dans la forêt communale ou de se faire livrer du bois à domicile. Inscription pour le 30 octobre 2021 au plus tard au secrétariat de la mairie

Projet éolien

Réunion publique au Vaizot vendredi 8 octobre à 20h00
Venez nombreux pour en discuter

L'expression du groupe non majoritaire

Le conseil municipal du 23 septembre 2021 est le premier tenu après le décès de Mme Nathalie Lantenois, 3^{ème} adjointe au maire, en charge de l'urbanisme, des salles communales et des affaires sociales, et membre du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), qui gère l'action sociale de la Commune (repas et colis des anciens, aide de secours aux plus démunis...). Le maire, dès le début de la séance, souligne combien Mme Lantenois était engagée dans la vie communale et combien elle va manquer.

Le conseil, à la demande du maire, lui rend unanimement hommage en respectant une minute de silence au début de la séance.

Un point majeur de l'ordre du jour porte sur le projet de contrat pour la période 2021 – 2025 entre l'Etat et l'Office National des Forêts (ONF), établissement public à caractère industriel et commercial chargé de la gestion des forêts publiques. Ce projet alourdira les charges budgétaires des communes propriétaires de forêts et dégradera le service public forestier dans les territoires en raison du projet de réduction de 500 emplois à l'ONF au cours de la période 2021 – 2025.

A l'instar des autres communes forestières, et à l'unanimité, le conseil exige le retrait immédiat d'une contribution additionnelle des communes forestières au fonctionnement de l'ONF prévue par l'Etat en tant que soutien complémentaire des communes à l'ONF et demande un maillage territorial efficient de l'établissement public face aux enjeux auxquels la forêt française doit faire face.

Pour ce qui est des éoliennes, nous restons, avec la majorité du conseil, pour le moment, dans une posture d'approche globale et de travail.

Gennes s'étant, à son initiative, retirée du projet tel qu'envisagé en action intercommunale, une communication a eu lieu sur le nouveau projet portant sur l'implantation de 3 aérogénérateurs (mot synonyme d'éoliennes) sur le territoire de notre seule commune.

.../...

Sont organisées à Nancray le mercredi 29 septembre (de 17 h à 20 h) et le samedi 2 octobre (de 9 h à 12 h) des permanences au cours desquelles des élus de notre village et des représentants d'Opale Energies Naturelles répondront aux questions des villageois ; puis, une réunion publique d'information se tiendra le vendredi 8 octobre à 20 h à la salle du Vaizot. Des points négatifs existent, mais aussi des points positifs : le recueil de l'expression de nos concitoyens à ces occasions nous aidera à forger notre prise de position, puis notre décision sur la poursuite ou non de ce projet innovant, contre lequel cependant s'élèvent de nombreuses objections et critiques que nous entendons. Venez nombreux !

Barbara KURTZMANN
Patrick JEHL
Stéphane SAUCE

La vie associative et autres activités



Pour des raisons techniques, l'équipe du Vélo Loisirs Nancray a décidé de reporter La Sapinette en septembre 2022.

L'équipe compte sur votre compréhension et votre soutien pour participer l'année prochaine. A bientôt





Forum des associations : convivialité, créativité et solidarité étaient au rendez-vous !

14 associations étaient présentes au forum qui s'est tenu le vendredi 3 septembre à la salle du Vaizot de 16 h à 20h.

S'il est difficile de mesurer l'impact d'une telle manifestation sur d'éventuelles nouvelles adhésions, nous pouvons cependant nous réjouir de l'implication des associations qui avaient toutes fait preuve de créativité pour présenter des stands très accueillants et proposer ainsi une très belle vitrine de la dynamique associative de notre commune.

Différents ateliers étaient également organisés en extérieurs: tennis, foot, basket, jeux en bois. Ils ont fait le bonheur des enfants venus à la fois s'initier à un nouveau sport et partager le plaisir du jeu entre copains et copines.

La fréquentation a été continue tout au long de cette fin de journée, sans grosse affluence, facilitant ainsi la gestion de l'organisation au regard du contexte sanitaire.

Un très agréable moment de rencontres et d'échanges.

Merci à tous !



COMICE
Du Premier Plateau
NANCRAY
09 Octobre 2021

Buvette sur place

AU GAEC DES AROMES au centre du village

Repas midi sur réservation au 0698903507

Programme de la journée :

09h30 - Classement des animaux
12h00 - Prix spéciaux suivis des lots d'élevage
14h30 - Discours des officiels suivis du vin d'honneur
15h30 - Défilé des veaux avec les enfants et des lauréates

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE
Venez nombreux !!!

Ne pas jeter sur la voie publique

FRANCHE-COMTÉ

Nancray

Ligue contre le cancer

Comité du Doubs

Tous ensemble contre le cancer

La collecte organisée cette année 2021 dans notre village aura lieu en

OCTOBRE

Merci de réserver un bon accueil aux délégués qui œuvrent bénévolement